



Paris, le 8 juin 2020

Il n'y a pas d'avenir pour la profession d'avocat si la réforme des retraites est relancée

Il y a trois mois, au milieu d'une grève historique des avocats, le Gouvernement instaurait une commission de réflexion sur l'avenir de la profession. Pour la présider, un ancien garde des Sceaux devenu avocat, Dominique PERBEN mais aucun représentant de la profession, ni des organisations syndicales, ni de ceux qui accompagnent les justiciables modestes bénéficiant ou non de l'aide juridictionnelle.

Pire, une désagréable impression de déjà-vu : dix ans plus tôt la commission tendant à réformer la profession s'appelait DARROIS, le Professeur JAMIN en était déjà membre, aux côtés d'Emmanuel MACRON, et Thierry WICKERS avait donné son assentiment comme Président du CNB.

Le Syndicat des avocats de France avait jugé la provocation insupportable et refusé l'audition de la commission Perben pour ne pas cautionner pareille mascarade.

<http://lesaf.org/commission-perben-halte-a-la-provocation/>

La réforme des retraites a finalement été écartée par la crise sanitaire. La grève des avocats a révélé la face cachée de la profession : l'économie précaire des petits cabinets, des avocats du quotidien qui assurent un service indispensable à la démocratie.

L'invitation est relancée, malgré le précédent refus. L'audition du Syndicat des avocats de France serait attendue. La commission Perben doit travailler vite et ne pourrait se priver d'entendre notre voix pour réfléchir à l'avenir de la profession.

Mais alors que la reconstruction du pays doit s'engager, que les avocats tentent de surmonter les conséquences de deux mois d'une justice quasiment à l'arrêt, que les manifestations demeurent interdites par l'état d'urgence sanitaire, Emmanuel Macron annonce vouloir poursuivre « pour tout ou partie » la réforme des retraites !

Si cette réforme devait finalement voir le jour, il n'y a aucun avenir pour la profession, aucun avenir pour les avocats du quotidien.

Nous estimons donc parfaitement inutile de participer aux travaux de cette commission tant que nous n'aurons pas la garantie que la réforme des retraites est abandonnée.